

Les duels tragiques

tant est de triompher ; la défaite seule déshonore. Du reste, on accepte ou l'on refuse un défi, selon son bon plaisir. Antigone le cyclope, provoqué par Pyrrhus, César par Marc-Antoine et Métellus par Sertorius, répondent simplement : "Je ne suis pas las de vivre".

C'est au coeur de l'Europe, en Germanie, que le duel prit naissance. C'est là qu'on en rencontre les premières traces. Le point de départ du duel, c'est le jugement de Dieu. Les Germains avaient la foi naturelle à leur barbarie ; Tacite le constate. En envahissant les Gaules, ils y implantèrent le duel judiciaire. Ce combat avait lieu dans un champ clos, autour duquel était tendue une corde qui tenait la foule en respect. Les combattants, avant d'en venir aux mains, prenaient place sur deux sièges drapés de noir, puis, certaines pratiques religieuses accomplies, juraient qu'ils n'avaient eu recours à aucun sortilège. Mais on n'ajoutait foi à leur serment qu'après l'avoir contrôlé par une visite des plus minutieuses. On leur partageait ensuite, dans une égale mesure, l'espace, le vent et le soleil. Le maréchal de camp ouvrait la lutte en criant : "Laissez aller les bons combattants!".

*
* *

Des coutumes aussi barbares ne pouvaient durer et à mesure que la Gaule conquise par les Francs se reprend et revient à des moeurs plus humaines, le duel judiciaire, vivement critiqué, tombe peu à peu en désuétude. Le seizième siècle marque une étape importante dans l'histoire du duel.

De cette époque date le fameux duel de la Châtaigneraie et de Guy Chabot, sire de Jarnac. Henri II leur permit de vider leur différend en champ clos ; et non seulement il accorda cette permission, mais encore il voulut assister avec toute sa cour, au combat qui eut lieu à Saint-Germain avec un cérémonial dont on ne peut se faire une idée. On sait

que Jarnac tua son adversaire d'un coup habilement porté au jarret, d'où la locution restée célèbre de "coup de Jarnac", à laquelle on attribue trop souvent le sens de trahison ou de lâcheté, qu'elle ne comporte nullement. Le duel des mignons de Henri III est, avec celui de Jarnac, le plus célèbre de tous ceux qui se produisirent durant le seizième siècle. Il eut lieu le 27 avril 1578, à la suite d'une querelle qui, d'après L'Estoile, était née pour fort légère occasion entre Caylus, que le roi aimait singulièrement, et Anraguet, favori de la maison de Guise. Caylus eut pour seconds Maugiron et Livarot ; Anraguet amena Ribérac et Schomberg. Au premier choc, Maugiron et Schomberg tombèrent morts ; Ribérac succomba, le lendemain, aux suites de ses blessures ; Caylus, qui en avait reçu dix-neuf, vécut encore trente-trois jours, durant lesquels le roi ne laissa pas passer une journée sans aller le voir et le panser de ses propres mains ; Livarot fut malade pendant six semaines et guérit ; Anraguet seul quitta le terrain sain et sauf.

*
* *

Cette fureur des duels se calma un peu au siècle suivant, grâce aux pénalités extrêmement rigoureuses que Richelieu et Louis XIV prescrivirent contre les duellistes : on connaît l'exécution de François de Montmorency, comte de Boutteville, qui avait enfreint les édits, et l'on sait que l'un des plus beaux drames de Victor Hugo, "Marion Delorme", a pour donnée principale la désobéissance de Didier et de Saverny aux ordres du Cardinal rouge. Sous Louis XIV, presque pas de duels. Ils reprennent de plus belle avec la Régence : on alla jusqu'à se battre à midi rue Richelieu. Je me borne à rappeler, pour l'époque de la Régence, le duel de deux femmes, toutes deux éprises du duc de Richelieu, Mme de Nesles et